

# Lycée des Métiers, de l'Hôtellerie et du Tourisme de Grenoble

## Site Beaumarchais

15, avenue Beaumarchais – BP 2446 - 38034 GRENOBLE Cedex 2

☎ 04 76 21 38 54

Site Internet : [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr)

## Brevet de Technicien Supérieur Tourisme

### Objectifs :

Préparer le BTS Tourisme pour accéder directement à un emploi ou à une poursuite d'études en Licence Professionnelle.

### Origine :

Les futurs candidats **titulaires d'un Baccalauréat d'enseignement général ou technologique**

### Informations et modalités d'inscriptions

Les candidats doivent se connecter sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

- A partir du 1er décembre 2016 pour consulter le guide d'information sur la procédure d'admission post-bac
- Du 20 janvier au 20 mars 2017 pour constituer un dossier électronique obligatoire

Ce dossier sera modifiable jusqu'au **3 avril 2017**

### Sélection

Chaque candidature sera examinée par une Commission de pré classement

### Admission

Les résultats des propositions d'admission définitive dans la filière choisie se dérouleront en 3 phases

1 <sup>ère</sup> phase	simulations quotidiennes du 2 au 6 juin	résultats le <b>8 juin 2017 à 14 h 00</b>
2 <sup>ème</sup> phase	simulations quotidiennes du 17 juin au 23 juin	résultats le <b>26 juin 2017 à 14 h 00</b>
3 <sup>ème</sup> phase	simulations du 8 au 12 juillet	résultats le <b>14 juillet 2017 à 14 h 00</b>

Pour consulter les résultats, il vous appartiendra de vous connecter sur votre dossier électronique

### **Les candidats admis devront obligatoirement transmettre à l'établissement d'accueil l'attestation de réussite au Baccalauréat.**

### Voyages d'étude

Un voyage d'études est proposé chaque année pour un montant d'environ 350 à 400 € par étudiant

1<sup>ère</sup> année : en France

2<sup>ème</sup> année : à l'Étranger

### Régime

Le lycée ne dispose pas de place à l'internat pour les étudiants de MAN et BTS

Le fonctionnement du Lycée Hôtelier (emploi du temps – horaires – travaux pratiques) implique la prise des repas au restaurant scolaire

Le tarif d'un repas pour 2016-2017 s'élève à 3.75 € (achat minimum de 10 tickets repas)

### Bourse

Pour solliciter l'obtention d'une **bourse d'enseignement supérieur** sur critères sociaux ou (et) une admission en Cité universitaire en 2017-2018, vous devrez effectuer une **demande par Internet entre le 15 janvier et le 30 mai 2017** sur le site [www.crous-grenoble.fr](http://www.crous-grenoble.fr)

### Sécurité sociale Etudiants

Les **démarches d'adhésion obligatoires se font lors de l'inscription**. La cotisation pour les étudiants non boursiers, atteignant l'âge de 20 ans durant l'année universitaire (du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 30 septembre 2017) s'élève **à titre indicatif pour l'année 2016-2017 à 215 €**